



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2024

Présents : Mmes Frédérique CHAVE, Virginie CHIRAT, Dominique PAGLIARIN, Colette CHAISE
MM. Pascal COLOMBAN, Bruno VACHON, Maurice PIEGAY et Jean Michel FOND.

Absent excusé : Eric FERRAND et Dominique DUGAND

Secrétaire de séance : Pascal COLOMBAN

Le procès-verbal du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE A LEYMIEUX

Le Conseil demande un avis à Saint Etienne Métropole, le dossier est reporté au prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Avancement des travaux :

- CIMETIERE
Bon avancement de l'entreprise TPJ, livraison prévue début Août.
- DEFENSE INCENDIE entrée du bourg.
Travaux terminés, prise en charge totale par Saint-Etienne-Métropole.
- CERCLE : Réfection peinture
Début des travaux le 15 juillet par l'entreprise TBE.
- CONFORTEMENT DE LA PAROI ROCHEUSE PAR CLOUTAGE
Travaux rue de la Fontaine Disparue coté Saint Romain en Jarez
du 22 juillet au 27 juillet coût des travaux 125 000 € enveloppe solidarité demandée auprès de Saint Etienne Métropole.
L'accès sera fermé. Les habitants de la Durèze devront emprunter la Montée des Gardes.
Pas de collecte des déchets sur la semaine 30.

Le procès-verbal est publié sur le <https://chagnon42.fr>

Prochain Conseil Municipal le Jeudi 19 septembre 2024 à 20 h.

Signature du Maire
Madame CHAVE Frédérique

Secrétaire de séance
Monsieur Pascal COLOMBAN